



**CONFERENCE MINISTERIELLE VIRTUELLE DES PAYS  
MEMBRES ET PARTENAIRES INTERNATIONAUX DE  
L'INITIATIVE GRANDE MURAILLE VERTE (IGMV)**

**07 SEPTEMBRE 2020**

**PROJET D'ALLOCUTION DU  
PRESIDENT DE LA BOAD**

**SEPTEMBRE 2020**

**Madame la Vice-Secrétaire Générale de l'ONU,**

**Mesdames et Messieurs les Ministres en charge de l'Environnement et de la lutte contre la désertification des pays membres de l'Initiative de la Grande Muraille Verte (IGMV),**

**Monsieur le Secrétaire Exécutif de la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification (CNULCD),**

**Monsieur le Commissaire du Département de l'Agriculture, de l'Economie Rurale et de l'Environnement Durable de l'Union Africaine**

**Monsieur le Secrétaire Exécutif de l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte (APGMV),**

**Mesdames et Messieurs les Partenaires Techniques et Financiers,**

**Mesdames et Messieurs,**

La Banque Ouest Africaine de Développement se réjouit de participer à cette Conférence ministérielle virtuelle des pays membres et partenaires techniques et financiers de l'Initiative Grande Muraille Verte (IGMV) et à ce titre, je voudrais remercier le Secrétaire Exécutif de la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification (CNULCD) pour cette invitation qui m'a été adressée.

Je voudrais également saluer les efforts déployés par l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte (APGMV) depuis sa création en juin 2010, de même que ceux des Partenaires Techniques et Financiers pour la concrétisation de cet important projet de lutte contre la désertification, qui vise également à éradiquer l'exode de nos populations. Il s'agit tout simplement, faut-il le rappeler, d'un projet de développement durable de par les objectifs qu'il vise.

Cela est d'autant plus important que la forêt offre de nombreux services écosystémiques et autres avantages pour les populations, le bétail et l'environnement.

**Mesdames et Messieurs,**

Il me plait de vous rappeler que depuis plus d'une quinzaine d'années, la BOAD s'est engagée dans une démarche de financement de projets de développement durable, notamment par la prise en compte de la dimension environnementale de ces projets, mais aussi par le financement accru des projets climat, de lutte contre la désertification et de préservation de la biodiversité. C'est le lieu de vous informer qu'à travers ces engagements, la BOAD a pu obtenir son accréditation en qualité d'Agence régionale d'implémentation des projets auprès de trois (3) Fonds, à savoir le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), le Fonds pour l'Adaptation (FA) et le Fonds Vert pour le Climat (FVC) ; ce qui lui a permis d'assurer la mobilisation d'importantes ressources financières pour le financement de projets. Ainsi, après plus de cinq (5) ans d'accréditation, la BOAD a mobilisé au total 100 255 MFCFA (181 millions de dollars) auprès des trois (3) Fonds pour le financement d'une dizaine de projets dans les domaines suivants : agriculture climatique, énergies renouvelables et gestion des déchets.

**Mesdames et Messieurs,**

Je voudrais signaler que parallèlement à ces engagements internationaux, la BOAD a pris un certain nombre d'initiatives. Ainsi, la

BOAD s'est dotée d'une stratégie RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) en décembre 2019 et dans ce cadre, elle a formulé des projets à réaliser, dont le projet « 100 millions d'arbres » dans les Etats de l'UEMOA. L'objectif de ce projet est de contribuer à la lutte contre la désertification dans les pays d'intervention de la Banque, à travers le reboisement, la sylviculture et l'agroforesterie. Les Termes de Référence (TDR) de l'étude ont été élaborés et une note conceptuelle est actuellement en cours d'instruction afin de mobiliser des financements pour les études et la réalisation du projet. Des synergies seront développées avec l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte (APGMV) pour assurer la cohérence entre ce projet et l'Initiative de la Grande Muraille Verte (IGMV).

En outre, la BOAD procède actuellement à l'instruction de projets qui s'inscrivent dans le cadre de la lutte contre la désertification et la Neutralité en matière de Dégradation des Terres (NDT) dans certains pays concernés, en vue de les soumettre aux Fonds Climat. Dans la mesure du possible, la Banque revisitera ces projets pour y intégrer les orientations de l'Initiative.

Je voudrais également signaler que la BOAD procède à l'intégration systématique de plantations d'arbres dans les Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) des projets financés par la Banque, en vue d'assurer la compensation des éventuelles pertes et dommages causés aux végétaux.

**Mesdames et Messieurs,**

Je voudrais enfin réaffirmer l'engagement de la BOAD à participer activement à la mise en œuvre de l'IGMV à travers un dialogue étroit et continu avec les Partenaires Techniques et Financiers ainsi que ses quatre (4) Etats membres concernées par cette Initiative, à savoir la Burkina, le Mali, le Niger et le Sénégal. D'ores et déjà, je voudrais porter à votre connaissance que dans ces Etats, le projet « 100 millions d'arbres » sera, pour une grande part, réalisé dans les zones concernées par la Grande Muraille Verte. Ce sera également la concrétisation de l'Accord de coopération signé, le 09 juin 2017, entre la BOAD et la Convention des Nations Unies pour la Lutte Contre la Désertification (CNULCD).

Vive la coopération internationale dans le domaine de la lutte contre la désertification.

Je vous remercie.